

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 6 octobre 2014 à 19.30 heures au deuxième étage du centre communautaire du 18 Principale nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Madame Christianne Cloutier, Messieurs Michel Dénomme, Serge Lafontaine, Claude Desjardins, Ward O'Connor et Réjean Lafond.

Autres présences ; Réjean Côté, Marc Emond, France Danis, Gino Lacroix et Réjean Aubé.

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures.  
Monsieur Alain Fortin, maire, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

2014-10-157

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Claude Desjardins propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout à l'item

4.18; lettre de recommandation de subvention

Adoptée à l'unanimité

2014-10-158

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 8 SEPTEMBRE 2014

Monsieur Serge Lafontaine propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 8 septembre tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2014-10-159

### ADOPTION DES COMPTES ACQUITTÉS ET DES COMPTES FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE

Monsieur Réjean Lafond propose et il est résolu que les listes de comptes et chèques suivants soient approuvées telles que présentées.

Salaires payés par dépôt direct; périodes du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2014 pour un montant de 14,527.48 \$

Comptes fournisseurs à payer pour un montant de 92 249.62\$

Comptes fournisseurs à payer pour un montant de 25 763.37 \$

Certificat de disponibilité

Je soussignée Liliane Crytes, directrice générale/secrétaire, trésorière de la municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-devant sont engagées.

Liliane Crytes,  
Secrétaire, trésorière/directrice générale

Adoptée à l'unanimité

2014-10-160

APPUI; SAUVONS POSTES CANADA

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écoutant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu que la Municipalité de Montcerf-Lytton demande à la fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Que copie de cette résolution soit envoyée à Madame Lisa Raitt, ministre des Transports.

Monsieur Denis Hamelin, président Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

Député fédéral; Mathieu Ravignat

Monsieur Brad Woodside, président, fédération canadienne des municipalités

Adoptée à l'unanimité

2014-10-161

COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DE L'OUTAOUAIS (CCFO) ET LA  
RELANCE DU TRAIN À VAPEUR

CONSIDÉRANT QUE Monsieur le Maire Gary Lachapelle a transmis une correspondance à Madame Louise Boudrias, présidente de la Compagnie de chemin de fer de l'Outaouais (CCFO), dans laquelle il l'informait de l'intention du conseil municipal de passer une résolution quant à la relance du train à vapeur en direction de Wakefield.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'administration (CA) de la CCFO s'est réuni le 1er octobre dernier afin de discuter des projets de relance qui pourraient l'aider à prendre une décision sur le trajet qui serait le plus intéressant pour la région.

CONSIDÉRANT QUE trois projets de relance ont été déposés au CA de la CCFO, soit le train à vapeur en direction de : Wakefield, Masson-Montebello et le train urbain partant de la gare Montcalm jusqu'au lac Beauchamp pour leur considération.

CONSIDÉRANT QUE l'infrastructure est déjà en place en direction de Wakefield, il ne suffit que de rendre le trajet sécuritaire en effectuant des travaux de réparation sur la voie ferrée actuelle.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du lac Ste-Marie demande l'appui à la municipalité dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Christianne Cloutier et il est résolu d'appuyer le projet de relance du train à vapeur en direction de Wakefield déposé à la CCFO mais ne désire pas s'impliquer financièrement dans ce dossier.

Adoptée à l'unanimité

2014-10-162

LIVRE DE PASCAL CHAUSSÉ

Proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de faire l'achat du livre de Pascal Chaussé auteur résident à Maniwaki et intitulé « ZOG » il s'agit d'un roman qui présente une histoire très humaine en abordant le thème de la science-fiction. Le coût du livre est de 35 \$.

Adoptée à l'unanimité

2014-10-163

COOP; PROJET D'UN BUREAU MOBILE

---

CONSIDÉRANT QUE la COOP d'aide domestique de la Vallée-de-la-Gatineau afin d'offrir des services de proximité et de mieux répondre à la réalité du milieu de limiter les démarches et de diminuer les délais d'attente, celle-ci désire déposer une demande d'aide financière afin d'implanter un bureau mobile pour le secteur nord de notre MRC;

CONSIDÉRANT QUE la COOP de solidarité demande à la municipalité un emplacement dans nos locaux avec accès à l'internet pour rencontrer des personnes voulant obtenir les services de la COOP;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le conseiller Réjean Lafond propose et il est résolu à l'unanimité d'appuyer la COOP de solidarité dans leur demande de subvention et de laisser un local gratuitement avec accès internet pour un bureau mobile à la COOP de solidarité Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

2014-10-164

PROGRAMMATION DE TRAVAUX ; TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE, PÉRIODE 2014-2018

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité recevra la somme de 592 123\$ dans le cadre de la subvention de la taxe d'accise pour les années 2014-2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la programmation des travaux dans le cadre de la programmation de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 est remplie et que les travaux prévus seront dans les priorités 1 et 4; qui consiste à finaliser le dossier de l'aqueduc en terminant la mise aux normes du réseau d'aqueduc et la balance sera investie dans la réfection des chemins municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et résolu unanimement de transmettre au Ministère des Affaires municipales et des régions la programmation des travaux dans le cadre de la programmation de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

Adoptée à l'unanimité

2014-10-165

MANDAT POUR PLANS ET DEVIS; CHEMIN DE MONTCERF

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Sécurité publique a accepté les plans et coûts estimatifs préliminaires faits par la firme les services EXP Inc. pour le dossier de l'effondrement du chemin Montcerf;

CONSIDÉRANT QUE l'option 2 aux coûts estimatifs de 519,000 \$ a été acceptée par le ministère;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu de mandater la firme d'ingénieurs de la M.R.C. de préparer les plans et devis finaux afin de pouvoir demander des soumissions pour la réfection de ce tronçon de chemin.

Adoptée à l'unanimité

2014-10-166

FERMETURE DE MARGE DE CRÉDIT SPÉCIALE

CONSIDÉRANT QUE le conseil a demandé des marges de crédit supplémentaire pour les travaux du chemin de Lytton ainsi que pour effectuer des travaux car les subventions gouvernementales n'étaient pas reçues ;

CONSIDÉRANT QUE celles-ci sont reçues et déposées ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'aviser la Banque Nationale d'annuler les marges de crédit supplémentaire et de garder seulement la marge régulière de 200,000 \$.

Adoptée à l'unanimité

2014-10-167

TRAVAUX CHEMINS; DE L'AIGLE, RANG DEUX DE L'AIGLE ET DE MONTCERF

CONSIDÉRANT QU'une entente avec les compagnies forestières a été prise pour effectuer des travaux sur les chemins de Montcerf, Aigle et rang deux de l'Aigle;

CONSIDÉRANT QUE les travaux consistent à des changements de ponceaux, creusage de fossés et rechargement;

CONSIDÉRANT QUE les travaux estimés par la firme d'ingénieurs de la M.R.C. sont estimés à 70,000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'autoriser les travaux pour un montant maximum de 70,000 \$;

Adoptée à l'unanimité

2014-10-168

MANDAT POUR GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ

CONSIDÉRANT QU'il faut refaire les glissières de sécurité sur le chemin de Lytton près du pont;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie 7143818 Canada Inc. nous a déposé une soumission au montant de 17,800 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE la soumission comprend le démantèlement de la glissière existante, la remise à neuf de la glissière sur une longueur totale de 400 pieds linéaires, le tout selon la norme du MTQ, la réutilisation des rails, boulons et extrémités qui sont en bonne condition, la remise en état de l'accotement entre la nouvelle glissière et l'asphalte.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'accorder le contrat à la cie 7143818 Canada Inc. au montant de 17,800 \$ plus taxes.

Il est entendu que les travaux devront être terminés pour la mi-novembre 2014.

Adoptée à l'unanimité

2014-10-169

MANDAT/ REXFORET

Proposé par le conseiller Réjean Lafond et il est résolu que Monsieur Alain Fortin, maire de la Municipalité de Montcerf-Lytton est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité tous les contrats ou autres documents avec Rexforêt pour la saison d'opération 2014-2015;

Adoptée à l'unanimité

2014-10-170

AVIS DE MOTION

Un avis de motion avec un projet de règlement 2014-65 relatif au traitement des élus municipaux et autorisant le versement d'une allocation de transition à certaines personnes est déposé par le conseiller Serge Lafontaine.

2014-10-171

RÉFECTION DU TOIT DUNE PARTIE DE LA CASERNE

CONSIDÉRANT QUE le recouvrement de bardeau d'asphalte du toit de l'allonge arrière de la caserne est fini et l'eau s'infiltré à l'intérieur;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise « les toitures J.L.P. Bélanger » de Mont-Laurier nous a déposé une offre au montant de 2930 \$ plus taxes pour du recouvrement en bardeaux d'asphalte;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'accorder le contrat aux Toitures J.L.P. Bélanger inc. au montant de 2,930 \$ plus taxes;

Il est entendu que le détail de la soumission fait partie intégrante de ladite résolution

Adoptée à l'unanimité

2014-10-172

MANDAT À LA FIRME AQUATECH

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire faire nettoyer les réservoirs d'eau potable de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'une offre de services a été demandée à la firme Aquatech;

CONSIDÉRANT QUE celle-ci nous a déposé une offre au montant de 4,100 \$ plus taxes pour le nettoyage des trois réservoirs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de mandater la firme Aquatech pour le nettoyage des réservoirs d'eau potable de la municipalité.

Il est entendu que l'offre de services fait partie intégrante de ladite résolution.

Adoptée à l'unanimité

Notes; La conseillère Christianne Cloutier a donné un compte-rendu des activités qui se sont déroulées dernièrement.

Lors de l'activité du 27 septembre dans le cadre des journées de la culture, 17 personnes ont participé.  
Des tuiles de plafond ont été décorées pour la bibliothèque.

Le 30 septembre entre 17.00 et 19.00 heures, il y a eu une rencontre avec l'auteure Danielle Lacasse, qui vient de publier un livre sur le Père Paradis, missionnaire colonisateur, 19 personnes y ont participé.

Elle mentionne que la prochaine activité sera la décoration de citrouilles et aura lieu le 25 octobre.

2014-10-173

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 21.40 heures, Madame Christianne Cloutier propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

---

Alain Fortin  
Maire

---

Liliane Crytes,  
Directrice, générale/sec.trés.